

Avis public



ORDONNANCES

Avis est par les présentes donné que les ordonnances ci-après décrites ont été décrétées par le conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce de la Ville de Montréal, lors de sa séance extraordinaire tenue le 28 mars 2011.

RÈGLEMENT SUR LE BRUIT (R.R.V.M., c. B-3, article 20)

Ordonnance permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, selon les sites et les horaires des événements identifiés au tableau 1.

RÈGLEMENT CONCERNANT LA PAIX ET L'ORDRE SUR LE DOMAINE PUBLIC (R.R.V.M., c. P-1, articles 3 et 8)

Ordonnance permettant de vendre des articles promotionnels, de la nourriture, et des boissons alcoolisées ou non alcoolisées ainsi que de consommer des boissons alcoolisées, selon les sites et les horaires des événements identifiés au tableau 1.

RÈGLEMENT SUR LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT (R.R.V.M., c. C-4.1, article 3, paragraphe 8^o)

Ordonnance permettant la fermeture des rues ou le ralentissement de la circulation, selon les sites et les horaires des événements identifiés au tableau 1.

Toute personne intéressée pourra obtenir une copie des ordonnances et du tableau 1 au bureau Accès Montréal de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce situé au 5160, boulevard Décarie, rez-de-chaussée. Le tableau 1 est également disponible sur le site Internet de l'arrondissement dont l'adresse est : ville.montreal.qc.ca/cdn-ndg, en cliquant sur « Nos avis publics ».

DONNÉ À MONTRÉAL, ce 30 mars 2011.

Geneviève Reeves, avocate
Secrétaire d'arrondissement

**Direction de la culture, des sports,
 des loisirs et du développement social**
 5160, boul. Décarie, bureau 400
 Montréal (Québec) H3X 2H9
 Téléphone : 514 872-3342 - Télécopieur : 514 872-4585

Liste des événements publics pour le Conseil d'arrondissement du 28 mars 2011

Événement	Requérant	Endroit	Date	Occupation du domaine	Vente	Consommation d'alcool	Bruit	Nombre éventuel de participants	Fermeture de rue	Statut	Agent de développement
Procession	Torah Utefilah Synagogue	Ralentissement des rues Clinton et De Vimy	3 avr. 2011	15:00 à 17:00	Non	Non	15:00 à 17:00	300	Ralentissement	Accepté sous condition	André Maisonneuve